

*Communiqué de presse
Diffusion immédiate*

Des services bonifiés pour les entrepreneurs de l'agglomération de La Tuque

La Tuque, le 14 décembre 2021 – Mme Marie-Louise Tardif, députée de Laviolette–Saint-Maurice, a annoncé aujourd'hui en conférence de presse le déploiement d'Accès entreprise Québec dans l'agglomération de La Tuque. Il s'agit d'un programme national lancé par le gouvernement du Québec permettant de renforcer les services d'accompagnement et d'investissement offerts aux entrepreneurs et aux entreprises dans toutes les régions du Québec. À cet effet, une somme de 900 000 \$ a été octroyée à Ville de La Tuque par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) pour la période s'étendant jusqu'en mars 2025, afin d'embaucher deux ressources dédiées à l'accompagnement des entreprises. Mesdames Manon Gauvin et Vanessa Bellemare sont les conseillères en développement économique embauchées par Ville de La Tuque dans le cadre de ce programme.

Ces ressources se sont jointes à l'équipe du Service de développement économique et forestier (SDÉF), dont la mission première est l'accompagnement et le financement des entreprises. L'ajout d'Accès entreprise Québec au sein du SDÉF permet de bonifier cet accompagnement et de le préciser en fonction des besoins plus spécifiques des promoteurs. Les conseillères ont pour mandat d'offrir des services directs pour la réalisation de projets de démarrage, d'acquisition, de croissance et d'innovation.

L'implantation d'Accès entreprise Québec permet aussi une veille des programmes offerts par le gouvernement pour informer les promoteurs des aides financières disponibles en termes de contributions remboursables et non remboursables, ainsi qu'un service de soutien dans la rédaction de leurs demandes de financement. D'autres projets sont également en développement et ce, sans oublier l'accompagnement personnalisé et l'accès à un guichet unique d'information et de services offerts par toute l'équipe du SDÉF.

Parmi les nouveaux projets en cours de réalisation, il y a un répertoire des locaux et terrains commerciaux vacants qui sera disponible sur le site Web de Ville de La Tuque sous peu; un nouvel outil concret et pratique pour les entrepreneurs qui souhaitent se localiser ou se relocaliser dans l'agglomération de La Tuque. Les propriétaires de terrains ou de locaux vacants dédiés aux entreprises, institutions ou industries, sont d'ailleurs invités à communiquer dès maintenant avec Mme Bellemare au SDÉF pour alimenter ce nouveau répertoire.

L'implantation du programme Accès entreprise Québec à La Tuque est aussi associé à la formation d'un comité aviseur, permettant d'échanger et de guider les nouvelles ressources sur les enjeux auxquels doivent faire face les entrepreneurs.

Ce comité est composé de Mme Chantal Fortin de la SADC du Haut St-Maurice, de Mme Sophie Beaudet de Services Québec, de la direction de la Chambre de commerce et d'industrie du Haut-Saint-Maurice, de M. Steve Talbot de Mallette, de Francine Simard - Services d'impôts, ainsi que de ressources de Ville de La Tuque dédiées au développement économique et touristique. Deux conseillers municipaux, soit Mme Dorys Duchesne et M. François Fortin, font également partie du comité aviseur, de même que Mme Marie-Louise Tardif, députée du comté de Laviolette-Saint-Maurice.

CITATIONS

« Il s'agit d'une excellente nouvelle pour le Service de développement économique et forestier de La Tuque. J'ai confiance que Mesdames Gauvin et Bellemare sauront bien accompagner les entrepreneurs. Cette approche permettra de mieux harmoniser les différents programmes aux réalités de la ville en plus de fournir aux entrepreneurs une gamme d'outils plus complète. »

Mme Marie-Louise Tardif, députée de Laviolette–Saint-Maurice, adjointe parlementaire du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (volet forêts)

« Cette aide financière et l'arrivée de nouvelles ressources au sein de notre Service de développement économique et forestier vont nous permettre de donner plus de services à nos entrepreneurs, ce qui est une excellente chose. Avec la pandémie et la pénurie de main-d'œuvre qui nous frappent, nos entreprises ont besoin de notre soutien pour les aider dans leur consolidation et leur développement. Merci au gouvernement du Québec pour cette aide financière qui nous permet d'offrir des services de proximité à nos entrepreneurs. »

*M. Luc Martel
Maire de La Tuque et président du conseil d'agglomération*

« Je tiens à remercier les membres de notre comité aviseur qui, de concert avec nous, pourront contribuer au développement de l'offre de services du SDÉF. Ces collaborateurs ont une connaissance certaine et une expertise faisant d'eux d'excellents alliés pour nous permettre d'avoir une vision claire des besoins des entrepreneurs et de la façon dont nous pouvons les soutenir. »

*Mme Danielle Rémillard
Directrice du Service de développement économique et forestier*

À PROPOS DU SDÉF LA TUQUE

Le Service de développement économique et forestier (SDÉF) La Tuque est un service municipal offert par Ville de La Tuque en vertu de ses compétences d'agglomération. Des conseils techniques et des outils financiers y sont disponibles pour les projets réalisés dans l'agglomération de La Tuque. Il s'agit d'un guichet unique de services permettant aux promoteurs privés d'obtenir un accompagnement au démarrage, à l'acquisition, à la modernisation et à la croissance de leur entreprise. Le SDÉF propose également un soutien pour la mise en place de projets d'économie sociale, de coopératives, d'organismes et de projets municipaux, notamment en matière de loisirs, tourisme, culture, événementiel et développement social.